



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ATELIER PRISE DE COMPÉTENCE

10/02/2021



1. SYNTHÈSE DES ATELIERS AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS

CAP SIZUN – POINTE DU RAZ

- **Territoire séparé en deux**
 - l'Ouest très excentré et peu accessible ;
 - l'Est, plus proche et sur les axes Audierne – Douarnenez et Audierne – Pont l'Abbé.
- **Principales questions soulevées**
 - Question de la volonté politique des Communautés de Communes et question du coût des services mis en place ;
 - Question de la saturation des plages et des sites naturels, particulièrement dans la baie d'Audierne et la pointe du Raz ;
 - Question de la solidarité territoriale entre l'Est et l'Ouest et entre le Sud et le Nord ;
 - Question du financement, qui va payer pour cette politique ? Question de choix politique entre différentes compétences des Communautés de Communes.

DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ

- **Question du devenir du service TUD'BUS**
 - Quelle organisation pour la gestion si DZCO prend la compétence ;
 - Crainte de demande de la population d'élargir le service aux autres communes → risque d'augmentation forte des coûts.
- **Point sur les actions existantes**
 - Une aire de covoiturage est en cours d'aménagement à Douarnenez en complément de celle existant à Pouldergat ;
 - Service de transport à la demande existant mais très peu utilisé, service de taxi dans la commune du Juch, utilisé mais coût important par usager ;
 - Sur la commune du Juch, lancement d'un service d'autopartage en janvier 2021.

HAUT PAYS BIGOUDEN

- **Question sur compétence mobilité**
 - Comment travailler sur les liaisons vers Quimper et le Pays Fouesnantais ?
 - Quelle association du Conseil Départemental ?
 - Y'aura-t-il possibilité pour la Communauté de Communes AOM locale de déléguer une partie de sa compétence à la Région ou à une autre collectivité ?
- **Question sur solution transport**
 - Un service maritime est-il du ressort de l'AOM locale ?

PAYS BIGOUDEN SUD

- **Question sur politique cyclable**
 - Quel rôle pour l'AOM locale dans la création d'aménagements cyclables ?
 - Quel intérêt de délibérer sur un schéma cyclable intercommunal ?
- **Question sur compétence et statuts de la communauté de communes**
 - Question de la mise à jour des statuts de la Communauté de Communes ;
 - Question de la répartition des compétences entre communes et Communauté de Communes, y compris mise en cohérence entre les différentes intercommunalités du SIOCA ;
- **Question sur mise en œuvre de la compétence**
 - Quelle évolution de l'organisation du transport à la demande délégué par la Région ?
 - Question de la programmation de liaisons cyclables entre littoral et bourgs.

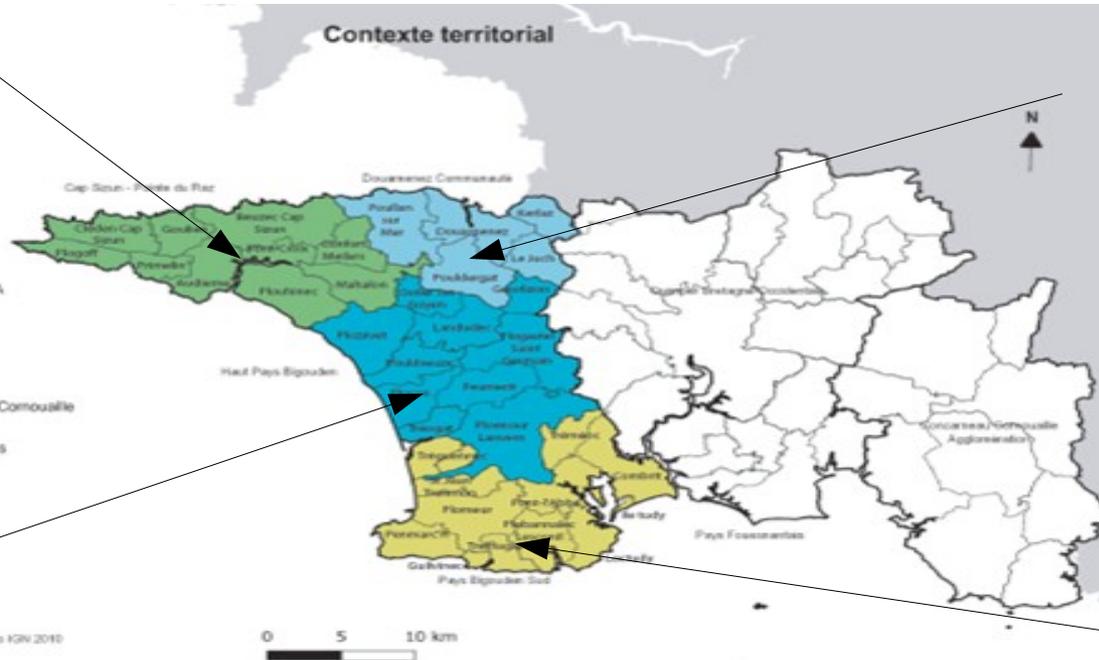
2.

CARTOGRAPHIE DES ACTIONS MENÉES SUR LE TERRITOIRE

CARTOGRAPHIE DES ACTIONS

- Aménagement d'itinéraires cyclables
- Schéma d'accueil des visiteurs « Pointe du Raz »

- PLH ;
- SDIRVE ;
- Etude sur axes structurants ;
- Voirie d'intérêt communautaire ;
- Aménagement d'itinéraires cyclables ;
- TAD ;
- Mobil'emploi.



- PLH ;
- PCAET (en cours) ;
- Voirie ;
- Aménagement d'itinéraires cyclables ;
- AOT (Douarnenez) ;
- TAD ;
- Mobil'emploi ;
- OuestGo.

- Plan local de l'habitat ;
- TAD ;
- Mobil'emploi (location scooters personnes en insertion) ;
- OuestGo.

3.

SYNTHÈSE DES ENTRETIENS AVEC LES ÉLUS

Atouts du SIOCA concernant la mobilité	Faiblesses du SIOCA concernant la mobilité
<p>Aspect mobilité déjà abordé dans le ScoT, travail sur le schéma cyclable est une première expérience de portage de politique publique à l'échelle du SIOCA.</p> <p>La LOM permet de mettre le sujet à l'agenda de l'ensemble des élus.</p> <p>Des actions sur le vélo, l'autopartage, le transport à la demande.</p>	<p>Connaissance et motivation non homogènes sur le territoire.</p> <p>Contact pas évident avec les services de la Région, pas de chargé de mission mobilité dans l'antenne de Quimper.</p>
Opportunités liées à la prise de compétence mobilité par le SIOCA	Menaces liées à la prise de compétence mobilité par le SIOCA
<p>Pouvoir travailler à l'échelle du SIOCA pour mettre en cohérence les politiques mobilités.</p> <p>Se donner les moyens d'agir, on ne laisse pas partir la compétence à la région, dont on ne connaît pas les intentions. Région risque de proposer des solutions communes à toutes les CC non AOM locale. Possibilité d'expérimentation.</p>	<p>Risque de manque de moyens (techniques, humains et financiers).</p> <p>Risque liés au peu de contact jusqu'à présent avec la Région, or, certaines actions dépendront des relations avec la Région.</p>

CAP SIZUN – POINTE DU RAZ

Atouts de Cap Sizun – Pointe du Raz concernant la mobilité	Faiblesses de Cap Sizun – Pointe du Raz concernant la mobilité
<p>De plus en plus de projets lancés sur la mobilité dans les territoires.</p> <p>Peu de demandes de la population.</p> <p>Système D et entraide déjà en place.</p>	<p>Territoire très isolé et rural implique un fort usage de la voiture et peu d'alternatives.</p> <p>Aménagement pas toujours favorable aux courtes distances.</p> <p>Pas de solutions pour les jeunes ou les personnes âgées.</p>
Opportunités liées à la prise de compétence mobilité par Cap Sizun – Pointe du Raz	Menaces liées à la prise de compétence mobilité par Cap Sizun – Pointe du Raz
<p>Leviers d'action, ne pas rester en marge.</p> <p>Mettre en place des services de covoiturage et de mobilité solidaire.</p>	<p>Risque d'avoir des territoires à deux vitesses suivant les moyens disponibles. Plus intéressant à l'échelle du SIOCA.</p> <p>Appréhension sur les moyens humains et financiers.</p>

DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ

Atouts de Douarnenez communauté concernant la mobilité	Faiblesses de Douarnenez communauté concernant la mobilité
<p>Nombreux projets en cours ou à l'étude sur le territoire. Communauté de Communes assez peu étendue géographiquement, simplifie l'identification des besoins.</p> <p>Expérience sur différents types d'offres de mobilité.</p>	<p>Service TUD'Bus assez onéreux, pas adapté à tous les territoires.</p> <p>Peu d'offres de transport régulier en dehors de Douarnenez.</p> <p>Taux d'usage assez faible pour TUD'Bus et certains services ont été stoppés dans le passé faute d'usagers.</p>
Opportunités liées à la prise de compétence mobilité par Douarnenez communauté	Menaces liées à la prise de compétence mobilité par Douarnenez communauté
<p>Extension de services existants à d'autres parties du territoire, ajout de services à des offres existantes.</p> <p>Demande de subvention ou réponse à des appels à projets ciblés sur les AOM.</p> <p>Travailler à l'échelle de la Communauté de Communes plutôt que de chacune des communes.</p>	<p>Coût de l'extension du service TUD'Bus si volonté de l'étendre au-delà de Douarnenez.</p> <p>Risques financiers → la Communauté de Communes a déjà peu de marge de manœuvre pour mettre en œuvre les compétences qu'elle a aujourd'hui, quelles possibilités pour une nouvelle compétence ?</p>

HAUT PAYS BIGOUDEN

Atouts du Haut pays bigouden concernant la mobilité	Faiblesses du Haut pays bigouden concernant la mobilité
<p>Nombreux projets lancés ou en cours de réflexion sur les modes actifs, le covoiturage, les transports à la demande.</p> <p>Territoire au centre de l'Ouest Cornouaille, assez proche des polarités.</p>	<p>Pas de polarité dans le territoire.</p> <p>Nombreux déplacements nécessitent une voiture (vers Quimper, Pont l'Abbé, Audierne ou Douarnenez).</p> <p>Peu de solution pour les personnes non motorisées (notamment les jeunes qui n'ont pas encore le permis).</p>
Opportunités liées à la prise de compétence mobilité par le Haut pays bigouden	Menaces liées à la prise de compétence mobilité par le Haut pays bigouden
<p>Développement de solutions, réflexion à l'échelle de l'Ouest Cornouaille.</p> <p>Proposer de vraies solutions (« on ne peut pas dire moins de voiture mais ne rien proposer à côté »).</p> <p>Faire le poids face à QBO et CCA et dans les discussions avec la Région</p>	<p>Risque si prise de compétence à l'échelle de la Communauté de Communes : pas à la bonne échelle pour la réflexion et la mise en place de solutions et risque de différence de niveau de services entre les territoires.</p> <p>Risque de déception de la population si les offres de mobilité mises en place ne sont pas à la hauteur des attentes.</p> <p>Risques financiers : bien identifier les sources de financement.</p>

PAYS BIGOUDEN SUD

Atouts du Pays bigouden Sud concernant la mobilité

Beaucoup de réalisations notamment sur les aménagements cyclables. Des services à la demande existent également dans plusieurs communes.

Territoire attractif notamment en saison estivale. Distances limitées, permet de travailler sur les modes actifs.

Transports scolaires fonctionnent bien.

Faiblesses du Pays bigouden Sud concernant la mobilité

Peu de services réguliers en dehors des services scolaires.

Peu de réalisations intercommunales, parfois entre deux communes.

Des services à la demande ont été testés mais arrêtés faute d'usage.

En été, des problèmes de cohabitation entre les différents usagers commencent à apparaître.

Certaines traversées de bourg peu sécurisées (fort trafic et vitesse élevée)

Opportunités liées à la prise de compétence mobilité par le Pays bigouden Sud

Travaux à l'échelle de l'EPCI, notamment déclinaison du schéma cyclable du SIOCA à l'échelle CCPBS.

Liaison vers Quimper (en lien avec la ligne Pont L'Abbé – Quimper)

Travaux sur les déplacements en période estivale.

Solutions nouvelles (télétravail, services mutualisés à l'échelle EPCI, etc.)

Menaces liées à la prise de compétence mobilité par le Pays bigouden Sud

Risques financiers : quels moyens pour la mise en œuvre de la compétence ?

Réaction d'une partie de la population à des mesures de restriction de l'usage de la voiture.

Que deviendront les services portés par les communes (passeur maritime entre Île Tudy et Loctudy et entre Combrit et Bénodet)

4.

CONTEXTE DES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS DE PRISE DE COMPÉTENCE

TROIS SCÉNARIOS ENVISAGÉS

- **SCENARIO 1 : Prise de compétence par certaines Communautés de Communes mais pas toutes ;**
- **SCENARIO 2 : Prise de compétence de l'ensemble des Communautés de Communes chacune sur son territoire ;**
- **SCENARIO 3 : Prise de compétence de l'ensemble des Communautés de Communes et transfert au SIOCA.**

SCENARIO 1 :

PRISE DE COMPÉTENCE DE CERTAINES CC

- Certaines CC sont AOM locale et la Région est AOM locale sur une partie du territoire ;
- Quelle application de la stratégie élaborée à l'échelle du SIOCA ?
- Quelle implication de la région dans les discussions à l'échelle SIOCA ?
- Quelle contractualisation avec la Région (une seule convention à l'échelle du SIOCA, une par CC, une pour les CC AOM, une pour les CC non AO) ?

SCENARIO 2 :

PRISE DE COMPÉTENCE DE L'ENSEMBLE DES CC

- **Toutes les CC sont AOM et conservent leur compétence à leur échelle ;**
- **Quelle mise en œuvre de la stratégie élaborée à l'échelle SIOCA ?
Déclinaison à l'échelle de chaque CC ?**
- **Quel rôle pour le SIOCA ? Quelle contractualisation avec la Région ?
A l'échelle SIOCA + à l'échelle CC ?**
- **Quelles mutualisations possibles ?**

SCENARIO 3 :

PRISE DE COMPÉTENCE PAR LE SIOCA

- **Toutes les CC sont AOM et transfèrent dans la foulée la compétence au SIOCA ;**
- **Quelle application de la stratégie mobilité ? Élaboration de plan d'action à l'échelle des CC, à d'autres échelles ?**
- **Quelle organisation des services entre CC et SIOCA ?**
- **Quelle liens avec les autres territoires de Cornouaille ?**

MERCI

Date

Titre